

Le P'tit Degréen

Meilleurs
Vœux
2019



INFOS PRATIQUES

✓ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 18h15

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 16h à 18h

Samedi : 9h à 12h - Consulter le tableau d'affichage à la Mairie

Tél. 02 43 27 70 95

Fax 02 43 27 77 47

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-degre.fr

✓ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h30

Le samedi de 9h30 à 12h

✓ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE

Tél. 02 43 88 82 06

- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78

- Brigade de LOUË - Tél. 02 43 88 40 29

✓ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

www.mairie-degre.fr



✓ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

✓ Déchets verts de Degré

Horaires d'ouverture :

Octobre à mars : Lundi de 16h/18h et Samedi de 14h/18h

Avril à sept. : Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h - Samedi de 14h/18h

✓ Déchetterie de Conlie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. Localisation : A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuvillalais. Tél. 02 43 20 28 23

✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✓ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2018, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2019.

✓ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✓ Au P'tit Marché Degréen épicerie associative

Lundi : fermé

Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h

Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h

Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h

Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h

Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 43 42 69 80

✓ POISSONNERIE

- Pierre BATTEUX - 72400 CHERRE

Tournée dans le centre bourg le mardi

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL

Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

✓ PIZZAS

LE CAMION IL GRANDO

Vente de Pizzas, place de l'église

le lundi de 17h30 à 20h15

✓ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE

Tournée le vendredi

Tél : 02 43 20 50 27

TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2019			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE		99 €	
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE		185 €	
REUNIONS EXTERIEURES		180 €	
LOUEUR HABITANT location d'une journée	194 €	243 €	308 €
LOUEUR HABITANT location d'un week-end	228 €	287 €	403 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	360 €	454 €	607 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	375 €	524 €	713 €
LOUEUR-HABITANT Soirée ou après-midi DANSANTE		194 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		683 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		107 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		194 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

✓ Pompiers : 18

✓ Samu : 15

✓ Syndicat d'eau
02 43 27 74 61

✓ TIS - Transports urbains
0 811 900 149

Ligne 9 (Le Mans - Tennie)

✓ ERDF

0 810 189 294

EDITO



En cette période où nous devrions nous souhaiter les meilleures choses pour l'année à venir, l'esprit est plutôt occupé par des idées moroses.

Le malaise que l'on pouvait sentir monté depuis un bon moment s'est étalé à la vue de tous.

Tant de problèmes nous sont posés sans que nous ne puissions apporter la moindre solution.

Tant d'explications ou de justifications sont demandées sans avoir la moindre réponse.

Nous sommes obligés de faire toujours plus avec des moyens de plus en plus contraints.

Nous sommes épuisés par tant de remises en cause, d'orientations sans lendemain, et de directives. C'est dans la plupart des cas des expérimentations dont les conséquences n'ont jamais été envisagées. Que ce soit avec la loi « Notre » et ses mutualisations qui coûtent très chers au contribuable et qui par des mécanismes pervers appauvrissent nos communes ou avec les nuisances de la LGV qui ne trouvent aucune solution de réparation malgré les « commissions Théodule » et les alertes lancées à l'État.

La confiance dans nos institutions en est très altérée.

Mais une fois que cela est dit, rien n'est réglé et cela ne donne aucune solution.

Il reste encore des gens de bonne volonté sur ce territoire pour essayer de nous faire avancer, d'anticiper les épreuves que nous ne manquerons pas d'avoir à traverser.

2018 a vu la fin de la riche carrière de notre immuable secrétaire de Mairie. Anita a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous accueillerons donc dès à présent un nouveau secrétaire de Mairie : Jérémie TREGOUET

2018 nous a aussi permis de réaliser des travaux de mise en conformité de la salle polyvalente et le conseil municipal a choisi de faire un gros effort pour les équipements de l'école, qui fait toujours l'objet de toutes nos attentions.

Dès le début de l'année, vous aurez la visite d'un recenseur, Louise Palais. Je n'ai aucun doute sur le bon accueil que vous lui réserverez. Les documents que vous aurez à remplir sont de la plus haute importance, entre autre pour l'avenir des financements communaux.

2019 sera aussi l'année de l'arrivée de la fibre sur la commune. Nous aurons l'occasion d'en parler lors d'une prochaine réunion publique. L'arrivée de cette fibre me permet d'évoquer aussi la fracture numérique de plus en plus évidente, de nombreuses démarches devant

désormais être réalisées via internet.

Le conseil municipal souhaite mettre en place rapidement par des modalités qui restent à définir, une aide pour les personnes qui n'ont pas en leur possession des moyens informatiques ou ont peur de ce moyen incontournable de communication par manque de formation ou par phobie.

Sinon 2019, cette dernière année pleine pour la mandature permettra je l'espère de nous mettre à jour dans beaucoup de travaux.

L'extension du lotissement de la Mare sera lancée.

Quelques travaux de mise à jour thermique sur la salle polyvalente seront réalisés ainsi que la réfection de certaines voiries.

Je développerai tous ces sujets lors de la cérémonie des vœux du vendredi 4 janvier prochain à la salle polyvalente. Ce moment convivial permettra un échange avec l'équipe municipale sur les perspectives de notre territoire autour du verre de l'amitié.

En attendant, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à tous vos proches.

Dominique GENEST
Maire

Neuf & Rénovation 
Entreprise TISON
✓ Maçonnerie ✓ Couverture
✓ Carrelage ✓ Clôtures
✓ Charpente ✓ Terrasses
Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarltison.com

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !

Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h30 à 20h15

Réservations : 06 05 20 31 64

Conseil Municipal du 31 mai 2018

■ Le Conseil Municipal fixe une augmentation de 10 % sur le prix du m³ d'eau consommé pour la taxe d'assainissement et arrête le tarif à 1,22€ pour la période du 01 avril 2018 au 31 mars 2019.

Il décide également de majorer l'abonnement au réseau d'assainissement à hauteur de 10 % et le fixe à 74,69€ pour l'année 2018

■ Le Maire rappelle les tarifs des encarts publicitaires dans le journal communal pratiqués en 2017.

- 52€ pour une parution

- 84€ pour deux parutions (Juillet et Décembre)

Le Conseil Municipal décide :

- de ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2018

- d'adopter les tarifs tels qu'établis ci-dessus

■ Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire du 27 février 2018 fixant les modalités de versement de l'indemnité de gardiennage des églises pour 2018.

Le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises n'a pas été revalorisé ; il reste fixé en 2018 à 120,97€ pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant les églises à des périodes rapprochées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la somme de 120,97€ à l'Abbé Louis LESACHER.

L'indemnité sera soumise aux prélèvements sociaux CSG et CRDS.

■ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Maître Solenne GAGNEBIEN, notaire à Aigné (Sarthe) est chargée de la vente de l'immeuble situé 5, rue des acacias à Degré 72550, cadastré section AC n° 77 d'une superficie de 770 m² appartenant à M. et Mme AUBERT Arnaud.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ Le Maire rappelle que suite aux délibérations prises pour la procédure de cession de 3 chemins communaux - Le Carrefour - La Gourdain - Les petites Moulines - en date du 22 novembre 2016 ainsi que le choix d'un commissaire enquêteur en date du 12 décembre 2017, un courrier a été envoyé aux futurs acquéreurs Messieurs NOTRET, COSNET, DENIAU, leur précisant que les coûts pouvant être engendrés par cette opération (bornage, actes notariés) seraient à leur charge sans oublier le prix d'acquisition du terrain fixé à 1€ le m².

Ils ont tous répondu par courrier qu'ils étaient toujours acquéreurs.

Le cabinet de Géomètres GUILLERMINET sera chargé par la commune du nouveau bornage et de la reconnaissance des limites du périmètre (mise en place de bornes en limite des parcelles cadastrées section ZP n°29 et 30 pour le Carrefour, ZV n°2 et 3 pour La Gourdain et ZR n°15 et 16 pour Les Petites Moulines et la SELARL Solène GAGNEBIEN et Lucie GALLIEN, notaires associés d'établir les actes de vente.

Les membres du Conseil Municipal : Valident le prix au m² et les autres frais qui seront nécessaires à cette opération.

Autorisent le Maire à signer tous devis et toutes pièces relatifs à ce dossier.

■ Le Maire rappelle le départ de nos deux employées administratives de la mairie (retraite et poste à temps plein dans une autre commune) au second semestre 2018. Afin de pourvoir au remplacement, le Maire propose une ébauche d'emploi du temps pour la nouvelle recrue début d'année 2019.

■ Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de brancher la salle polyvalente et les vestiaires du foot sur le réseau collectif d'assainissement de la commune.

Trois entreprises ont été consultées afin d'établir des devis. Deux se sont déplacées mais une seule a proposé un chiffrage.

Après étude et réflexion du devis proposé par l'entreprise PELTIER Terrassement de Sillé Le Guillaume de 7 912,50€ HT, 9 495,00€ TTC, le Conseil Municipal

- Accepte cette proposition car elle répond aux demandes de travaux demandés et aux prévisions budgétaires.

Autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

■ Suite à des soucis récents sur les portes sectionnelles de l'atelier intercommunal et la fin de la garantie du fournisseur, le Maire propose de prendre un contrat de maintenance.

Deux entreprises ont été consultées : DEFI et AF Maintenance

D'après les devis proposés DEFI / 130€ HT et AF Maintenance 124€ HT,

Le Conseil Municipal propose de prendre l'entreprise AF Maintenance pour un contrat de 124€ HT 148,80€ TTC et autorise le Maire à signer les pièces relatives à ce contrat.

■ Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la location du week-end du 14-15 avril 2018 une table a été détériorée. Constat fait lors de l'état des lieux effectué par les employés communaux

Les membres du Conseil Municipal décident de facturer la table au prix d'achat soit 126,00€, somme qui sera demandée aux loueurs.

DEGRÉ



L'immobilier à la carte



AGIR POUR LE LOGEMENT

Anthony PETIT - 8, route d'Aigné - DEGRÉ
Tél. 06 23 54 18 30 - agence.nexymo@gmail.com

www.nexymo.fr

Vous vendez votre bien !!!

Votre agent immobilier, spécialiste de votre secteur vous fait bénéficier de son réseau et de ses compétences pour trouver VOTRE acquéreur.

Estimation de bien gratuite

QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR

5 gammes complètes de matériels

COSNET SAS
Matériel d'élevage

COSNET SAS
Matériel agricole

La GÉE
Les résines au service de l'élevage
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

La GÉE
Les résines au service de l'élevage
PROTECTION

La GÉE
Les résines au service de l'élevage
L'ÉQUIPEMENT DU CHEVAL

72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

VIE MUNICIPALE

■ Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 17 janvier au 16 février 2019

Au vu du changement de personnel de la commune au niveau administratif début 2019, le Maire souhaite que le coordonnateur ait un suppléant pour l'aider le cas échéant dans sa tâche.

Vu le décret en Conseil d'État n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population,

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485,

Les membres du Conseil Municipal décident :
- De désigner BOUTELOUP Céline, Conseillère Municipale, coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement

- De désigner LECHAT Sylvie, 1^{ère} adjointe en tant que coordonnateur suppléant chargé d'assister le coordonnateur dans ses fonctions.

■ Dans le cadre du nouveau lotissement du Chanvre, le Conseil Municipal décide d'acquérir une parcelle de terre située au lieu-dit La Mare, d'une contenance de : 2ha 69a 25ca cadastrée AB 63p au prix de 10€ le mètre carré aux consorts LEBATTEUX

Le Conseil Municipal autorise :

Le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier auprès de la SELARL Solène GAGNEBIEN et Lucie GALLIEN, notaires associés.

■ LGV : Dossier des délaissés :

Le Maire informe qu'il a reçu une relance d'Eiffage à propos des délaissés.

Les membres refusent de prendre en charge les délaissés, qui entraîneraient des coûts d'entretien exorbitants que la commune ne peut assumer.

■ Compte rendu de la commission péri-scolaire.

Le Maire a reçu une demande de l'équipe enseignante pour deux vidéo projecteurs ainsi que 5 ordinateurs portables au lieu de fixes.

Le Maire expose aux membres de la commission des réflexions entre communes pour un éventuel rapprochement des écoles entre des communes Certains membres se montrent réticents à cette éventualité. Le Maire rappelle qu'il n'y a plus de nombre minima d'enfants pour une fermeture de classe et que les dédoublements de classe dans certains secteurs demanderont plus d'enseignants sans que le nombre des ceux-ci augmente dans les départements. D'où risque de fermeture de classe. Le Maire et les adjoints rassemblent des éléments et travaillent sur cette éventualité sans que rien ne soit déterminé. Une visite des locaux scolaires de 3 communes sera organisée afin d'évaluer les outils de chacun.

■ Salle polyvalente

Le coût pour mettre en conformité la salle polyvalente et en profiter pour l'agrandir est très important.

Une demande de plan pour un projet de salle multi-activités a été demandé à un bureau d'étude. Lors du Conseil Municipal, les plans de 3 exquises d'implantation et de structures ont été projetés. La troisième est celle qui serait préférée. Les élus continuent à réfléchir sur ce projet.

■ Demande de remettre des filets aux panneaux de basket du terrain de sport à côté de l'école. Il est rappelé qu'il en avait mais qu'ils ont été brûlés.

■ LGV

Réunion avec Eiffage et Céréma (mesures acoustiques) le 8 mai 2018.

Conseil Municipal du 5 juillet 2018

■ Le Maire informe les membres du conseil Municipal qu'il a reçu une demande émanant d'une famille ayant un enfant scolarisé et souffrant d'un handicap. Cet enfant a besoin d'être secondé et accompagné pendant le temps scolaire mais aussi pendant le temps de la pose du midi au moment des repas.

Une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) le seconde pendant le temps scolaire et la charge financière que cela représente est prise en charge par l'Éducation Nationale. Par contre l'autre personne qui le prend en charge le midi de 11h45 à 13h15 est à la charge de la famille. Cette charge financière est très importante pour les parents et devenue quasiment impossible à gérer.

Les parents demandent s'il est possible que la commune prenne en charge la rémunération de la personne s'occupant de lui à la pose méridienne.

Un devis a été demandé à l'association AMAPA qui gère le personnel compétent à cette mission. Le nombre d'heures prévu par semaine est de 6 avec un nombre d'intervention par semaine de 4, de 11h45 à 13h15 le lundi, le mardi, jeudi et vendredi.

- Montant horaire restant à payer 22,85€ TTC

- Nombre d'heures par semaine : 6

- Montant à payer par semaine : 137,10€ TTC

Le coût total TTC pour la commune, s'élèvera par mois 593,64€

Après l'exposé de Monsieur Le Maire sur la situation de la famille et leur demande, les membres du Conseil Municipal acceptent que la commune prenne en charge cet accompagnement pour le bien-être de l'enfant et de sa famille et autorisent le Maire à signer le devis faisant foi de contrat et tout document nécessaire à ce dossier.



AD GARAGE PICAULT EXPERT

Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture

Vente neuf et occasion

Location Véhicules

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr



Féminin Masculin Jack & Dominique
SONNET

72240 LAVARDIN
Tél. 02 43 27 72 53

Coiffures

Conseil Municipal du 5 juillet 2018

■ Le retour de la semaine de 4 jours sur l'école à la rentrée prochaine, nécessite une réorganisation des plannings pour certaines employées du site scolaire sans réduction du temps de travail. Un nouveau planning sera remis aux employées lors de la réunion du personnel de la rentrée.

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2018 la subvention ci-dessous :

- Association Football Club Degré (FC Degré) de 350€

■ Monsieur le Maire rappelle qu'une ébauche de projet de salle multi-activités a été projetée lors d'un dernier conseil municipal et que les conseillers ont une approche favorable.

Monsieur le Maire signale qu'avant tout autre opération, une étude de sol est nécessaire pour savoir la faisabilité du projet sur le terrain réservé à cet ouvrage.

Une demande de devis a été demandée à plusieurs bureaux d'études par l'intermédiaire de LC Développement.

Quatre ont répondu :

- GINGER CEBTP	1 690,00€ HT
- FONDASOL	1 770,00€ HT
- SOLETUDE	1 790,00€ HT
- SOGEO EXPERT	2 300,00€ HT

Après discussion et réflexion, les membres du Conseil Municipal optent pour le bureau d'étude GINGER CEBTP pour la somme de 1690,00€ HT et chargent le Maire de signer le devis et tout acte nécessaire à cette opération.

■ Point sur les travaux et investissements de l'école.

- Demande de 5 micro-ordinateurs portables à installer dans chaque classe avec 2 vidéo-projecteurs pour les classes CE et CM.

- Sécurisation de l'entrée du site de l'école côté rue Principale : installation d'un visiophone.

- Demande de stores coté rue dans la classe GS CP comme ceux qui ont été installés coté cours.

- Changement des deux serrures terrain de sport et 3 pass supplémentaires seront donnés aux Institutrices

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs garderie pour l'année scolaire 2018 - 2019

Après réflexions, les membres du Conseil Municipal décident qu'à partir du 1^{er} septembre les prix de la garderie seront fixés comme suit :

- Garderie matin :	1,66€
- Garderie soir :	2,04€
- Garderie matin/soir :	3,10€

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs cantine pour l'année scolaire 2018-2019

Après réflexions, les membres du Conseil Municipal décident d'appliquer une hausse de 2% sur les tarifs cantine à partir du 1^{er} septembre 2018 et fixent les prix des repas comme suit

- Repas Adulte :	4,48€
- Repas Enfant :	3,48€

Conseil Municipal du 30 août 2018

■ Monsieur Le Maire rappelle qu'une procédure de cession de trois chemins ruraux par délibération en date du 22 novembre 2016 a été lancée et une autre délibération en date du 12 décembre 2017 pour la nomination d'un commissaire enquêteur a été prise.

Afin de poursuivre la procédure, il convient de procéder à une enquête publique.

Un arrêté est nécessaire afin de poursuivre la procédure.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'établir cet arrêté pour un début d'enquête le 21 septembre 2018, ainsi que de son affichage.

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la présente convention de la fourrière animal - accueil des animaux avec ramassage - est conclue jusqu'au 31 décembre 2017 et que la redevance pour 2019 est fixée à 1,68€ TTC par habitant (811) soit 1 362,48€

Le Conseil Municipal :

décide de renouveler pour l'année 2019 la convention établie entre la société CANIROUTE et la Commune de DEGRE.

- Autorise monsieur le Maire à signer celle-ci.
- Inscrit au budget principal la rémunération due à la société.

■ Points travaux

Ecole :

- Matériel informatique mis en service pour la rentrée

- Sécurisation du petit portail

- Serrures des portails côté terrain de sport école changées

- Refonte des plannings ménage aux employées

Salle polyvalente et local réserve :

-Commission de sécurité le 11/09 d'où une remise en conformité de l'électricité et de la réserve par une cloison coupe feu ainsi que d'une création d'un sas.

-Pour une économie de papier, des sèches mains ont été installés dans les sanitaires.

- L'assainissement de la salle et des vestiaires a été réalisé pendant la période estivale.

Vestiaires foot :

L'association FC Degré en sommeil l'année passée repart cette année avec une équipe de jeunes motivée.

Elle a fait des travaux au niveau de la buvette avec accord de Monsieur le Maire. Le coût des matériaux sera remboursé sous forme de subvention. Les membres du FC Degré ont l'intention de construire un appentis.

La commune demande qu'il y ait un permis de déposé.

Eclairage Public :

Déplacement d'un mât d'éclairage hors propriété d'un particulier et remontage d'un autre afin d'éclairer le carrefour.

SARL LELONG La Milesse

Dépannage | **Entretien :**
Plomberie | **Ramonage - Gaz - Fuel**
Chauffage | **Adoucisseur - Chauffe-eau**
Electricité | **Tél. : 02 43 51 15 20**

Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction d'impôts*
 Ets **CHAISNER Damien**

- Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
- Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Béchage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.chaisner-services.fr

Conseil Municipal du 30 août 2018

■ Comme chaque année, un concours de fleurissement a eu lieu cette année sur des critères établis en 2009.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer cette année comme l'année précédente, des chèques cadeaux aux huit inscrits à faire valoir dans le magasin de jardinage « Point vert » installé à Trangé. Ces chèques cadeau seront remis lors de la cérémonie des vœux organisée courant janvier 2019.

Le classement fleurissement 2018 et valeur du chèque cadeau correspondant :

BACHELOT Jean-Louis	20€
BEAURY Michel	10€
DENIAU Monique	10€
DORIZON Auguste	15€
JEUDON Bernadette	15€
LETESSIER Nicole	20€
MANIGAULT Gabrielle	30€
MORANCAIS Mariette	25€

■ Monsieur le Maire informe que pendant la période estivale des travaux de remise en état de l'intérieur des vestiaires foot et du bâtiment en général ont été effectués par l'association du Football club de Degré avec son accord. Ces travaux ont engagé l'achat de matériaux et matériel que l'association a réglé.

Le Maire propose d'attribuer une subvention à l'association à titre exceptionnelle d'un montant égal au montant des trois factures présentées pour ces achats soit : 417,85€

Les membres du Conseil Municipal acceptent le versement de cette subvention à titre exceptionnel pour remboursements des frais engagés par FC Degré.

■ Point LGV

Réunion le 27 août avec le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) dans 5 communes en présence du Préfet.

Réunion de conciliation et médiation.

But : faire une modélisation de la situation (carte de courbe de bruit)

Visite limitée à chaque endroit : 30 minutes sur Degré

Conseil Municipal du 27 sept. 2018

■ Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au départ des deux personnes du service administratif, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2019.

La personne responsable de ce poste de travail sera astreinte à une durée hebdomadaire de travail de 28 heures. Selon les besoins du

service, des heures complémentaires pourront être effectuées à la demande de Monsieur le Maire. Elle sera chargée des tâches de secrétaire de mairie.

La rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné. Monsieur le Maire est chargé du recrutement. Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé ainsi qu'aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget aux chapitre et articles prévus à cet effet.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à raison de 28/35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2019.

Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce recrutement.

■ Vu le courrier de notification du rapport 2018 de la CLECT adressé par Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

Considérant que ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des Conseils Municipaux des 25 communes membres, Considérant que pour les attributions de compensation de droit commun ledit rapport doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.),

Considérant que la C.L.E.C.T. a traité les flux financiers engendrés par les transferts de compétences effectués au 1er janvier 2018, à savoir :

- Le transfert de la compétence GEMAPI à la 4CS

- Le transfert de la prise en charge de la contribution versée au SDIS par les communes de l'ex CCPS à la 4CPS

- Le transfert de la prise en charge de la participation au fonctionnement du service de portage de repas à domicile par les communes de l'ex CCPS à la 4CPS

- Le transfert de la prise en charge de la participation au fonctionnement au Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté par les communes de l'ex CCPS à la 4CPS.

- La restitution du terrain de sport route de Sainte Sabine à Conlie par la 4CPS à la commune de Conlie

- La restitution de la compétence équipement informatique des écoles par la 4CPS aux communes de l'ex CCPS

- La restitution du terrain de sport du Collège André Ploger de Conlie

- La restitution du Chemin rural n°9 des Roberdières sur la commune de Le Grez

Vu le Code général des impôts,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport 2018 d'évaluation des charges transférées adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 11 septembre 2018

Considérant qu'il convient que chaque conseil municipal se prononce sur le rapport de la CLECT de la 4CPS en date du 11 septembre 2018,

Les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

De NE PAS APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2018 de la 4CPS joint à la présente délibération,

. De NOTIFIER cette décision à Monsieur le Président de la 4CPS

■ Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, qu'un compromis de vente va être signé afin d'acquérir du terrain pour le futur lotissement.

La commune doit faire appel à des organismes financiers pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal confère, en tant que besoin, toutes délégations utiles à Monsieur Le Maire pour la prospection auprès des organismes financiers afin d'obtenir un prêt.

■ Compteurs linky :

Suite à une demande d'un habitant de la commune, le sujet des compteurs Linky est abordé en Conseil Municipal. Certaines communes ont pris des délibérations pour demander un report de l'installation.

Il y a quelques soucis avec les sous traitants pour les installations. Un courrier peut être fait par le Maire à l'attention d'Enedis sur l'inquiétude qu'il peut y avoir sur la santé physique et psychique de ses concitoyens avec ces changements de compteurs. Ce sujet fera l'objet de nouvelles discussions.

Possibilité de dégrèvement d'impôts locaux et nuisances sonores de la ligne LGV

Renseignements :

Le Trésor Public ou la mairie



Portage de repas à domicile

Secteur de Conlie et Sillé le Guillaume
Ce service crée en 2006 est plus que jamais indispensable sur le territoire. Il permet, en complément du soutien à domicile et des soins infirmiers, le maintien le plus longtemps possible des personnes âgées à leur domicile. Il est ouvert également à toute personne en perte d'autonomie ou en convalescence. Quelques bénévoles et 2 salariées, travaillent pour une meilleure qualité de service, avec le souci permanent de satisfaire les bénéficiaires et ce, en lien avec le fournisseur Prestalim's en lui communiquant les remarques recueillies auprès des utilisateurs. Chaque menu est personnalisé : choix

entre 3 entrées, 3 viandes, 3 légumes, 4 fromages, 3 desserts.
Cette association soutenue par la 4CPS (communauté de Communes de la champagne Conlinoise et du Pays de Sillé) propose le portage de repas livrés en liaison froide et à réchauffer à domicile. Possibilité d'avoir des menus de régime (sans sel, sans sucre, sans graisse...) et des repas à texture modifiée pour les personnes ayant des problèmes de dentition.

Ce service peut être utilisé avec beaucoup de souplesse :
- De façon permanente pour un à sept jours par semaine au choix de l'utilisateur.
- De façon temporaire : quelques jours lors d'une convalescence ou pendant la saison hivernale.

Pour information :
- Habilitation à l'aide sociale du Conseil Départemental.
- Possibilité d'aide financière pour les personnes à faibles revenus.

- Déduction fiscale/crédit d'impôts sur la partie service dans les limites fixées au code général des Impôts
- Se renseigner au CLIC de Conlie 02 43 27 95 62
- A la Mairie de votre commune

Pour tous renseignements et inscriptions :

Permanences les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h et le mercredi de 9h à 12h

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE
Zone artisanale de la 4C
72240 Conlie

Tél 02 43 28 59 87 ou 02 43 20 57 08

Mail : famillerurale.prd.conlie@orange.fr

Site internet :

www.famillesrurales.org/champagne_conlinoise



LE CENTRE SOCIAL MARIE-LOUISE SOUTY À CONLIE

Une équipe à votre disposition avec les secteurs suivants :

> Accueil de Loisirs et Accueil Jeunes

3- 14 ans : Mercredis et petites vacances
15 - 18 ans : accompagnement de projet
Animations aux collèges de Conlie et Sillé le Guillaume 1 midi par semaine

> Familles et Solidarités

Loisirs en famille, ou questions d'actualités, retrouvez différentes actions organisées par les usagers du centre social : Café des parents et grands-parents, Ateliers Pep's pour la petite enfance, Distribution Alimentaire...

> Activités de Loisirs

Danse Jazz, Arts Plastiques, Echanges de

savoirs, et aussi des actions de nos partenaires (yoga, nutrition, Activités Physiques pour seniors...) : à chaque âge une activité.

> AcseS et formation

Insertion par l'Activité Economique et accompagnement dans son projet professionnel, AcseS réalise des prestations d'espace verts et second œuvre en bâtiment.

L'AGAFI organise la formation Prépa Clef au Centre Social.

Il y a au moins une de ces activités qui vous concerne : N'hésitez pas à nous rejoindre.

Votre participation ne fait qu'encourager notre action pour tous.

Contacts

02 43 52 11 50
csconlie72@wanadoo.fr
facebook : @CSMLSouty

01 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie

Horaires d'ouverture
Du lundi au Jeudi :
9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi
9h-12h et 13h30-16h



www.petites-moulines.fr

- Salle 130 couverts
- Cuisine équipée professionnelle
- Couchage 42 places
- Boulodrome...

Josiane DENIAU
72550 DEGRÉ
Tél. 02 43 47 11 82

Votre spécialiste remorques pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.

Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

VIE SCOLAIRE



107 enfants sont scolarisés
à l'école Claude MONET
de Degré.

Répartition des 107 élèves de l'école Claude Monet

Classe	Enseignants	ATSEM
1TPS - 9 PS - 13 MS	Carole Lebaudy	Laurence Patry
13 GS - 10 CP	Marina Lemaire Hélène Bardet	Chantal Cabaret
5 CP - 19 CE1	Anne Poiraud	
10 CE2 - 8 CM1	Géraldine Piette	
5 CM1 - 14 CM2	Françoise Frézals	

ACTIVITÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE

> Sport

- Piscine de Coulaines CE2-CM1-CM2 du 10/09 au 3/12/18
- Courses régulières-endo à La Milesse CE2-CM1-CM2 le 7/12/18

> Arts et culture

- Participation des élèves de CE2 et CM à la commémoration du 11 novembre (chant, présentation de l'exposition préparée il y a 4 ans)
- Théâtre d'objets « 21x29.7 » GS-CP-CE1 à Coulans le 15/11/18
- Exposition "Un artiste voyageur en Micronésie" et atelier sur la culture d'Océanie GS-CP-CE1 au Carré Plantagenêt Le Mans le 30/11/18
- Concert des CE2-CM1-CM2 à la salle des fêtes de Degré le 20/12/18
- Goûter de Noël le 21/12/18

PROJET CLASSE DE MER

37 élèves partiront en Vendée, à Saint Gilles Croix de Vie, pour 5 jours et 4 nuits du 25 au 29/03/19.

Les enfants découvriront le port, les marais salants ainsi que la faune et la flore de la côte.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

• TITULAIRES :

- Céline Bouteloup
- Emilie Haran
- Nathalie Launay
- Christelle Niepceron
- Annabelle Rousseau

• SUPPLÉANTES :

- Sandra Jardry
- Gwenaëlle Vaudel



Travail sur Henri Matisse réalisé en art visuel



L'équipe enseignante
vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année



Participation des élèves de CE2 et CM à la commémoration du 11 novembre

► LE TRI DES DECHETS

À partir du 1^{er} mars 2019, les habitants de la Communauté de communes (4CPS) pourront mettre en vrac l'ensemble des emballages et sacs plastiques dans les conteneurs de tri, y compris les pots de yaourts, les films qui recouvrent les courriers ...

« Cette extension des consignes de tri est possible grâce aux progrès techniques et aux investissements effectués par Valor Pôle 72, le centre de tri du Mans avec lequel travaille la 4CPS, explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la Protection de l'Environnement. Comme l'affirme le slogan de CITEO, l'organisme national qui soutient financièrement le tri des emballages et papiers graphiques: "Tous les emballages se trient !" »

De même, il n'y aura désormais plus que deux catégories de bacs de tri sur tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de communes : l'un pour le verre, le second pour tous les autres emballages triés (papiers, journaux, plastiques, conserves...). « Dans cette optique, tous les conteneurs vont être munis d'ouverture plus larges et plus hautes qui seront mieux adaptées aux cartons plus imposants et aux gros contenants en plastique, poursuit Dominique Genest. De même, nous allons modifier la signalétique et éditer un premier guide de tri à l'échelle de la 4CPS pour expliquer tous ces changements. »

Cette évolution du tri doit avoir pour première conséquence de faire diminuer significativement les tonnages d'ordures ménagères non triées et déposées dans les sacs fournis par la 4CPS. « C'est pourquoi nous allons diminuer la quantité de sacs fournis à chaque foyer, prévient Dominique Genest, rappelant que ces sacs sont distribués en janvier dans les mairies et à partir de février au Pôle intercommunal à Conlie et dans les locaux de la Communauté de communes à Sillé-le-Guillaume.

A terme, l'évolution des consignes de tri devrait, ainsi, permettre de générer des économies et, dès à présent, elle contribue à mieux protéger l'environnement. »

Distribution sacs poubelles

Les **sacs marqués** seront distribués en **JANVIER 2019** dans **votre mairie**. Salle St Joseph

Samedi 5 janvier : 9h à 13h

Lundi 7 janvier : 18h à 20h

Mercredi 9 janvier : 17h à 20h

Samedi 12 janvier : 9h à 13h

► SPANC

De nouveaux contrôles

Conformément à la loi, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) va effectuer un nouveau diagnostic des installations d'assainissement autonomes, en commençant par se rendre dans les habitations où les dispositifs avaient été déclarés non conformes lors de la première visite. « Nous espérons que les propriétaires auront tenu compte des remarques transmises à l'issue de la première visite et se seront, ainsi, attachés à mieux préserver leur environnement », souligne Dominique Genest.

Le Vice-Président de la Communauté de communes rappelle également que le contrôle des installations d'assainissement non collectif est obligatoire en cas de vente d'un bien immobilier. « Le nouveau propriétaire dispose, ensuite, d'une année pour se mettre en conformité. »



► RAPPEL DE CITOYENNETE

Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à déterminer le caractère gênant d'un bruit. Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la journée. En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins. Le week-end, il est généralement interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures et elles ne doivent pas se poursuivre après midi, de manière à permettre aux habitants de se reposer et de prendre leur repas dans une ambiance calme.

Création & Entretien des jardins

C.P.H.
Paysage



Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
• Cour en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage.fr

DEGRÉ

Idée Déco

PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

Vincent
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

Infos

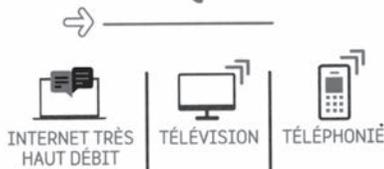
Le réseau fibre optique Très Haut Débit arrive à DEGRÉ pour fin 2019 !



POUR QUI ?



POURQUOI ?



LA FIBRE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de grandes distances.

La fibre optique permet des débits beaucoup plus élevés que les fils de cuivre du téléphone, sans dégradation sur la distance. La fibre optique n'est pas une invention nouvelle : les réseaux de fibre optique sont utilisés depuis les années 1980 pour transmettre les liaisons internet de grande distance, par le biais des liaisons sous-marines et transcontinentales.

À la fin des années 1990, des réseaux de fibre optique ont été déployés sur les grands axes de transport français (autoroutes ; voies navigables ; voies ferrées) dans le but d'améliorer les connexions internet.

QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LA FIBRE OPTIQUE ET LE CUIVRE (ADSL) ?

Dans un réseau de type ADSL, tous les services (internet, téléphone, télévision) se partagent la même bande passante, ainsi les usages simultanés provoquent des ralentissements, et plus le logement est éloigné du central téléphonique, plus votre débit est dégradé.

La fibre optique ne souffre pas des problèmes de perte liée à la distance, elle autorise des débits plus élevés que le cuivre, sa bande passante est quasi illimitée. Par ailleurs chaque flux est dédié par usage, ainsi on peut profiter d'usages simultanés sans perte de fluidité.

► SAEP DE LA RÉGION DE CONLIE LAVARDIN

Avec l'arrivée du froid, les agents du syndicat d'eau tiennent à rappeler à leurs abonnés qu'il est indispensable :

Fermer l'eau et purger les canalisations inutilisées, protéger les compteurs contre le gel, vérifier l'état de ses installations (tuyauterie, robinetterie et sanitaire). Une fuite de chasse d'eau, difficilement visible, peut représenter plusieurs m³ par jour, vérifier régulièrement son compteur afin de déceler une surconsommation inhabituelle (fuite indécélable dans les murs de votre maison ou entre le compteur et la maison, par exemple)

N'hésitez pas à contacter les agents du syndicat d'eau pour signaler toute fuite ou écoulement d'eau inhabituel dans les rues, sur les bords de routes.

Tél : 02.43.27.74.61 - Numéro d'Urgence Fuites : 06.07.82.24.75 (7j/7) - www.saep-cl.com

► RECENSEMENT

Le recensement se déroulera, du jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2019.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le nombre d'habitants détermine également le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin. Le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs : écoles, etc.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Munie d'une carte officielle, Mme Louise Palais, de Degré, nommée agent recenseur déposera au domicile des personnes recensées une "feuille de logement" et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.



Mme Palais Louise pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupèrera au plus tôt lorsque ceux-ci seront remplis. elle est soumise au secret professionnel, merci de lui réserver un bon accueil.

NOUVEAUTE : il sera possible de remplir le questionnaire en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Garage
CHAUFOR AUTOMOBILES



Vente véhicules neufs et occasions

Mécanique • Carrosserie • Dépannage
Pare-brise • Motoculture • Lavage 7/7

STATION TOTAL 24h/24 - AD EXPERT

CHAUFOR NOTRE DAME
Tél. 02 43 88 80 85

VOTRE AGENCE
GROUPAMA

CONLIE

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé,



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

planning des activités

	HEURES	LIEU	ACTIVITÉS	ASS.
LUNDI	10h00 - 11h00	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire Seniors	GV
	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Danse ZUMBA	FR
MARDI	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire	GV
	19h00 - 21h00	Ter. Sport	Entraînement Football	DFC
MERCREDI	14h00 - 17h15	Salle Polyv.	Danse Modern Zazz	FR
	11h-12h/14h-15h30	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
	19h30 - 21h30	Salle Polyv.	Danse en couple (2 groupes)	FR
JEUDI	14h00*	Salle Assoc.	Après-midi Détente - Générations Mouvement - Aînés ruraux	GM
	Après-midi**	Salle Assoc.	Décoration - Activités manuelles	CDF
	19h00 - 21h00	Ter. Sport	Entraînement Football	DFC
VENDREDI	16h30 - 18h00	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
	20h15 - 22h30	Salle Polyv.	Tennis de Table (Loisirs)	DJS
DIMANCHE	Matin	Salle Polyv.	Matches de Tennis de Table	DJS
	Après-midi***	Place Eglise	Randonnée	DRN
	Après-midi	Ter. Sport	Matches de Football	DFC

*Le premier et troisième jeudi de chaque mois **Le deuxième, quatrième et cinquième jeudi de chaque mois ***Le quatrième dimanche de chaque mois
CDF Comité des fêtes - DFC Degré Football Club - DJS Degré Jeunesse et Sport - FR Familles Rurales - GV Gymnastique Volontaire - DCV Degré Cadre de Vie - BIB Bibliothèque Lire à Degré
DRN Degré Rando Nature - GM Générations Mouvement

RENCONTRES PRÉVUES EN 2019

Janvier	4	Vœux de M. le Maire et son Conseil Municipal	Juin	15	Concours de boules semi nocturne- Comité des Fêtes
	8	Galette - Parents et Amis de l'École		16	Vide Grenier - Comité des Fêtes
Février	2	Soirée carnaval - Parents et Amis de l'École	Août	22	Gala de Danse - Familles Rurales
	15	Jim and Jump - Parents et Amis de l'École		29	Kermesse et Fête de l'École - APE
Mars	23	Théâtre - Lire à Degré	Novembre	31	Randonnée Gourmande - Rando Nature
	30	Entrecôtes/Frites - Degré Football Club		16	Marché de Noël - Comité des Fêtes
Mai	8	Repas des Aînés - CCAS	Décembre	6-7-8	Téléthon
	18	Repas paroissial		14	Arrivée du Père Noël - Comité des Fêtes



Le Téléthon 2018 a été une réussite
avec le versement de 1400€ à l'AFM Téléthon

Merci à tous



COSNET TP
vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

Au P'tit Marché Degréen

Épicerie associative

La fin de l'année approche avec bien sûr Noël et le Réveillon de l'An.

Nous avons pour la première fois cette année, organisé un mini-marché gourmand. Les bénévoles ont tenu des stands pour vous présenter des produits festifs que vous avez pu trouver en vente ou sur commande à l'épicerie jusqu'à la fin de l'année. En cette fin d'année, en plus des produits que vous pouvez retrouver tous les ans, nous vous avons proposé des nouveaux produits comme du foie gras et du saumon fumé proposé par notre producteur de porc et élaborés par leur boucher, des Babas en bocaux de La Maison Daguier, des chocolats de Noël de la Chocolaterie Alex Olivier.

M. DUTERTRE, maraîcher à Trangé, qui nous fournissait en produits depuis notre ouverture, part à la retraite. Nous allons toujours travailler avec Mme DUTERTRE jusqu'à ce qu'elle arrête définitivement son activité et nous allons compléter l'offre avec Mme GRIGNE de Torcé en Vallée. Nous souhaitons un bonne retraite à M. DUTERTRE.

Comme vous le savez, cela fait 7 ans que nous existons et nous sommes toujours très heureux de vous accueillir dans notre épicerie associative. Mais comme toute association nous avons besoin

de bénévoles, sans bénévole, l'épicerie ne peut exister et devant le manque de bénévoles voulant s'investir dans notre structure, nous avons engagé en septembre dernier avec le CEAS72 (Centre d'Etude et d'Action Sociale) l'accompagnement DLA (Dispositif local d'accompagnement) afin de développer notre activité, de consolider notre modèle et de pérenniser nos emplois.

Lors de notre Marché Gourmand, vous avez pu discuter soit avec des bénévoles, soit avec M. DUBOIS de Collectivités qui nous a accompagné et nous vous avons présenté notre travail sur l'association, le bénévolat, le rôle des bénévoles. Vous trouverez ce travail ainsi qu'un questionnaire joint à votre bulletin municipal. Nous vous invitons à le remplir et à le rapporter à l'épicerie. Nous avons besoin de vous et de vos idées.

Suite aux résultats de cette enquête associés à la rénovation de l'annexe en face de l'épicerie courant du 1^{er} semestre 2019, nous devrions pouvoir vous proposer de nouvelles choses avec de nouveaux bénévoles. L'épicerie continue par ailleurs à vous proposer des animations ponctuelles et vous offre un café chaque premier dimanche du mois.

Venez nous rejoindre, même si vous n'avez que quelques heures à nous consacrer, n'hésitez pas

VIE ASSOCIATIVE

à vous renseigner auprès de bénévoles du P'tit Marché Degréen.

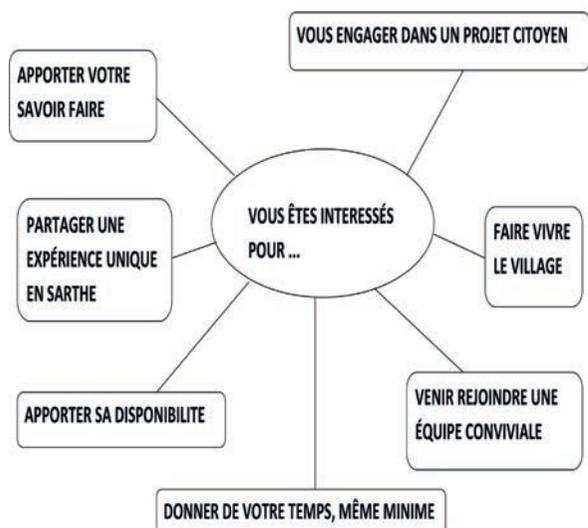
Fin novembre, nous avons souhaité à Charlène bonne chance dans son nouveau travail et nous continuons avec Anne Laure déjà présente avec nous depuis le départ en congé maternité de Charlène.

Anne-Laure, Aurélie et toute l'association vous présentent leur meilleurs vœux pour 2019.



Découvrez comment nous voyons le bénévolat ainsi que le rôle des bénévoles au sein de notre association "Au P'tit Marché Degréen"

LE BÉNÉVOLAT



MAIS QUE FONT LES BÉNÉVOLES ?

ILS « PILOTENT » LE PROJET

- Conseil d'administration (4 fois/an minimum, élu en A.G. pour 3 ans)
- Réunion de bureau (1 fois/mois, applique les décisions du C.A., gestion de l'épicerie)
- Commissions (travailler sur un sujet particulier à la demande.)

ILS SONT DANS L'ÉPICERIE

- Mise en place et emballage des fruits et légumes
- Ménage journalier (sol, comptoir, couteau, planche...)
- Grand ménage (1 fois/semaine (le lundi) : vitrines + frigos)
- Inventaire (1 à 2 fois/an)

ILS BOUGENT pour

- Aller chercher les commandes non livrées par les fournisseurs/producteurs.
- Récupérer les compléments de commande (ex. pain)
- Fournitures consommables.
- Campagne publicitaire (distribution affiches, publicités)

ILS GÈRENT

(LE BUREAU)

- Gestion sociale (tout ce qui concerne le personnel salarié : entretien annuel, congés, arrêt de travail, contrat de travail, mutuelle santé...)
- Gestion financière (enregistrement factures, comptabilité, établissement du bilan et analyse, déclarations sociales et fiscales, ...)
- Relation avec les producteurs/fournisseurs (prix, marge)

ILS CONSTRUISENT LES ANIMATIONS

- Groupe animation (2 fois/an minimum) : suggère, propose et planification des animations/dégustations.
- Café du 1^{er} dimanche/mois
- Marché des producteurs (1 fois/an)
- Animation ou dégustation suivant le calendrier établi
- Gestion informatiquement (site internet, page facebook, mail

SANS BÉNÉVOLE PLUS D'ÉPICERIE !

Degré Rando Nature

L'année 2018 s'est terminée avec une dernière randonnée au Mans, juste avant Noël.

Nous étions une trentaine de randonneurs à braver le froid de cette fin du mois de décembre. Mais le petit verre de vin chaud offert par l'association, a redonné un peu de chaleur à tout le monde.

Petit retour sur ce 2^{ème} semestre 2018

Le 20 Septembre une réunion entre tous les adhérents était organisée à la salle polyvalente en vue de finaliser le grand rendez-vous de l'année 2019 avec l'organisation d'une rando gourmande entre Degré et La Quinte le 31/08/2019.

Chaque groupe en charge de sa mission (parcours, restauration, communication, logistique) a très bien travaillé et nous les en remercions. Cela se prépare bien.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agenda, cette randonnée gourmande qui partira de la salle polyvalente de Degré le samedi 31 août 2019 à partir de 16h30.

Sinon au cours de ce semestre, 2 randonnées n'ont pu avoir lieu en raisons de mauvaises conditions climatiques, celles d'octobre et novembre.

Enfin, l'association avait en charge cette année l'organisation du Téléthon à Degré, les 7 et 8 décembre 2018. Malgré des conditions météo assez perturbées, le tournoi de tennis de table, les randos vélo et pédestre se sont bien déroulés, malheureusement avec peu de public.

En ajoutant le bénéfice de la vente de quelques 1300 crêpes, préparées par une douzaine de bénévoles, c'est une somme de 1400€ (dont 290€ de dons) qui a été reversée à l'AFM TELETHON.

Un grand MERCI à tous les bénévoles, qui ont donné de leur temps pour que ce week-end « Degré Téléthon 2018 » soit une grande réussite, merci encore et rendez-vous pour l'édition 2019.

L'association Degré Rando Nature vous invite à son Assemblée Générale qui se déroulera à la salle polyvalente le Jeudi 31 janvier 2019 à 20h30. Une présentation de la rando gourmande du 31/08/2019 y sera effectuée.

La 1^{ère} randonnée de l'année 2019 aura lieu de dimanche 27 janvier 2019, rendez-vous à 13h30 place de l'église de Degré pour un départ en co-voiturage.

Le bureau de l'association Degré Rando Nature vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2019.



Groupe de randonneurs à Mulsanne le 23 Sept 2018

Lire à Degré



Lire à Degré

Lors de la commémoration de la fin de la guerre 14/18, le 11 novembre, Lire à Degré a participé avec les classes de CE2 CM1 et CM2 en proposant une exposition créée il y a quatre ans avec les élèves de la classe CM.

Comme chaque année, depuis 11 ans, Lire à Degré participe au Téléthon en vendant des livres neufs pour enfant avec des BD jeunesse et adolescent comme l'année passée. Le bénéfice de cette vente, nous a permis de reverser à l'AFM 180€. Merci à tous les acheteurs et bénévoles.

Retenez dès maintenant la date du 23 Mars 2019 pour une soirée Théâtre avec la troupe des Tréteaux de Malestable.

Nous renouvellerons l'expérience d'une conférence sur l'histoire des nombres et du calcul de l'Antiquité à nos jours avec Monsieur Alain Bois au cours du premier semestre 2019

Les inscriptions se font toute l'année pour la somme inchangée de 12€ par famille et par année. N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.

N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site :

<http://lireadegre.free.fr>

La bibliothèque sera fermée entre Noël et le nouvel an. Les permanences habituelles reprendront le mercredi 9 Janvier 2019 de 11h à 12h et 14h à 15h30

Les permanences restent inchangées en 2019
Mercredi 11h à 12h et 14h à 15h30 et vendredi 16h30 à 18h

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux pour 2019



Parents d'élèves et amis de l'école publique

Après une année de mise en veille de l'association, nous avons la joie de vous annoncer que la mobilisation d'un grand nombre de parents d'élèves, des maîtresses ainsi qu'une représentante de la Mairie, a permis la constitution d'un nouveau bureau et la reprise des activités.

Si une nouvelle page s'écrit, c'est qu'une autre se tourne alors nous tenons à remercier Stéphanie VERITE pour son travail et son implication dans l'APE pendant toutes ces années, ainsi que toutes les personnes qui ont fait partie des différents bureaux sous sa présidence et/ou ont été bénévoles lors des différents événements.

Le nouveau bureau est donc le suivant :

- Olivia DE MEIRE, présidente
- Denis LAUNAY, vice-président
- Annabelle CORBIN, trésorière
- Angélique JARRY, secrétaire
- Nathalie LAUNAY, vice-secrétaire

Les autres parents présents nous ont également manifesté leur soutien en se positionnant comme des forces sur lesquelles nous pourrions compter. Merci à eux pour cet engagement.

La première manifestation, très attendue des enfants, fut le défilé d'Halloween dans les rues du village. Parents et enfants furent nombreux à venir partager ce moment de convivialité, malgré le temps incertain. Merci aux bénévoles qui ont



permis que l'après-midi se passe dans la bonne humeur et en toute sécurité.

Nous avons ensuite poursuivi avec la reprise de la vente des sapins de Noël qui a fait le bonheur d'une soixantaine de parents d'élèves, maîtresses et villageois. Merci à eux.

D'autres manifestations et actions sont prévues tout au long de l'année scolaire. Cela fera le bonheur de nos enfants qui sont les premiers concernés par ces moments mis en place spécialement pour eux, dans le but de récolter des fonds essentiels pour soutenir et financer en partie les projets des maîtresses. Les 37 élèves du CE2 au CM2, des classes de Géraldine et

Françoise, participeront d'ailleurs au projet de classe de mer d'une semaine au mois de mars 2019.

Dates à retenir :

- Mardi 8 janvier 2019 : galette
- Samedi 2 février 2019 : soirée carnaval
- Vendredi 15 mars 2019 : Jim and jump
- Samedi 29 juin : kermesse et fête de l'école

Une boîte aux lettres APE à l'école et un site Facebook « APE Degré » sont à votre disposition pour toutes remarques ou suggestions que vous souhaiteriez nous faire parvenir.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2019 !

Les membres du bureau

Degré Football Club

Bonne reprise du club en championnat. Merci à Kévin, pour les deux entraînements réalisés par semaine, avec une très bonne participation des joueurs, d'où les résultats positifs et un bon esprit d'équipe.

L'équipe dirigeante s'est vue rajeunir par la venue de jeunes.

Merci à toutes les personnes ayant participé à la marmite sarthoise réalisée par un ancien joueur de Degré, Sébastien Courboulay (Le Relais de Chauffour Notre Dame), nous n'avons eu que de bons retours. Nous tenons à remercier la Mairie pour la participation du réaménagement de la buvette et de la réalisation d'un but amovible offert par l'AFM, merci à Stéphane Derrien.

Tout le bureau vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Date à retenir : Entrecôtes-Frites le samedi 30 mars 2019



L'équipe dirigeante

Association Paroissiale

Avec la participation de groupes de personnes de la commune et chacun selon ses compétences, la crèche de Noël est à nouveau présente à l'entrée de l'église et participe ainsi à la fête qui vient. Une célébration aura lieu en l'église le dimanche 6 janvier à 10h30 et devrait donner lieu à se rassembler autour de cette crèche.

À l'issue, un verre de l'amitié, chaud, sera partagé.

Bon Noël à tous de paix et de joie.

A noter : le repas paroissial aura lieu le samedi 18 mai 2019

Généralisations Mouvement

La fin de l'année est proche, elle s'est terminée par un repas le 6 décembre, un menu succulent apprécié de tous servi par le traiteur Pancher de Tennie.

Nous avons fêté les anniversaires de :

- Suzanne Corbillon, 95 ans
- Auguste Dorizon, 90 ans
- Georgette Simon, 75 ans

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents, il n'y a pas d'âge précis, les jeunes retraités sont les bienvenus.

A tous, bonnes fêtes de fin d'année et meilleur vœux 2019.

TGV : toujours autant de bruit !

La mission du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD).

La Ministre des transports a nommé en juin 2018 une mission visant à étudier les doléances des riverains et à faire des propositions pour tenter d'y remédier.

Le 27 août 2018, avec d'autres membres du CRI 72, nous avons rencontré les trois membres de cette mission et une visite (très rapide) a eu lieu à Degré, en présence du Préfet, du Maire et de



deux adjoints. Elle a permis d'évoquer la situation des hameaux et du village. Toutes les plaintes reçues à Degré leur ont été remises. Ce même après-midi, quatre autres visites sur le terrain ont eu lieu : à Savigné-l'Évêque, Neuville-sur-Sarthe, Coulans-sur-Gée et Chantenay-Villedieu.

Cette mission devait rendre son rapport fin novembre. Ce sera vraisemblablement plutôt pour le début 2019.

La remise en cause de l'arrêté de novembre 1999.

Sans attendre que la mission du CGEDD fasse des préconisations pour l'évolution de la réglementation en y intégrant la prise en compte des pics sonores, le CRI 72 a entamé des démarches pour remettre en cause cet arrêté par l'intermédiaire du cabinet de Me Corinne Lepage.

Un recours gracieux a été adressé fin novembre au Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, François de Rugy.

Si ce recours gracieux n'obtient pas de réponse dans un délai de deux mois, un recours contentieux devant le Conseil d'État sera entamé.

Même si la reconnaissance de l'illégalité de cet arrêté, prônant le recours à des moyennes de

bruit, n'aura pas d'effet rétroactif, elle mettra en évidence le caractère inapproprié de ce mode de non prise en compte de la réalité subie par les riverains. Les juges administratifs ne manqueront pas d'y être sensibles en cas de demande de recours indemnitaire.

Participation de membres de Degré Cadre de Vie au CRI 72.

L'action de Degré Cadre de Vie dans la lutte contre les nuisances de la LGV s'inscrit dans le cadre de l'association du CRI 72.

Récemment, afin de pouvoir ester en justice, l'association collégiale CRI 72 est devenue une association classique. La présidente est Laure Artru (Savigné-l'Évêque), le vice-président Roger Legeay (Neuville-sur-Sarthe), le trésorier Dominique Guilpain (Chantenay-Villedieu), le trésorier-adjoint Philippe Carlach (Connerré), la secrétaire Anne-Marie Guitton (Degré), les secrétaires-adjoints Marie-Jo Guilpain (Chantenay-Villedieu) et Gérard Gasnier (Degré).

La visite du site internet de l'association vous donnera beaucoup d'informations : il est très régulièrement tenu à jour par Christine Baron (Lombron). <http://cri72.e-monsite.com>

Une réunion d'information en présence de Me Corinne Lepage le 18 janvier 2019.

Nous invitons toutes les personnes concernées par les nuisances de la LGV à se rendre à la réunion d'information qui se tiendra à Neuville-sur-Sarthe, Salle Bourillon, le vendredi 18 janvier à 20h.

Le TGV et bientôt Linky : Degré à l'avant-garde du « progrès » !

Après le TGV dont nous voyons tous les avantages (!) voici qu'on nous annonce discrètement l'arrivée d'une nouvelle engance : le compteur Linky qui lui aussi, promet d'être un progrès merveilleux.



C'est quoi Linky ?

Un compteur électrique « intelligent » qui, nous assure-t-on, devrait vous permettre de suivre à la minute près votre consommation électrique mais qui va aussi permettre à son gestionnaire ENEDIS de savoir précisément tout ce qui est branché et fonctionne dans votre maison à tout moment. C'est d'ailleurs l'ambition (à peine cachée) d'ENEDIS : devenir un fournisseur de données sur votre fonctionnement électrique (à quel moment votre ordinateur se met en marche, quand votre grillepain brûle votre tartine, etc.).

Avec ce système, on pourra identifier votre machine à laver comme étant un vieux modèle. ENEDIS pourra revendre l'info à des sociétés qui justement vendent des modèles plus performants. Il ne faudra pas vous étonner d'être relancé par téléphone ou par mail par ces sociétés qui évidemment veulent vous faire faire des économies.

Votre bon vieux compteur qui a fait ses preuves est dépassé. Place à l'avenir radieux du Courant Porteur en Ligne.

C'est quoi ENEDIS ?

C'est la société qui a accouché du petit « Linky », très joli petit boîtier vert pomme tout en plastique. Les « médecins » qui l'ont ausculté ont noté quelques défauts (absence de bakélite aux endroits qui s'échauffent, soudure sur une pile au lithium...) Ce qui peut faire douter de la durée de vie du bébé.

Plusieurs sociétés le fabriquent mais la certification n'est pas claire.

ENEDIS c'est aussi une société qui démarre son existence avec un énorme boulet : une dette de 100 milliards d'euros de déficit récupéré d' EDF. On connaissait déjà l'entourloupe de la dette de la SNCF que l'on a coupée en deux entités (SNCF et RFF) pour cacher la misère. Rebelote avec EDF. ENEDIS c'est aussi une démarche commerciale très agressive, un comportement limite par rapport aux réglementations, une précipitation dans l'installation des compteurs, en mettant clients et élus devant le fait accompli....

De tout cela, nous vous proposons d'en discuter plus amplement lors de la réunion publique que nous organiserons prochainement.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Degré Cadre de Vie

Linky en chiffres

849 : c'est, à ce jour, le nombre de communes en France (soit 1 sur 6) qui refusent l'installation du compteur Linky.

73 700 : c'est le nombre de foyers qui ont exprimé un mécontentement depuis l'installation du compteur chez eux.

6 000 : nombre de plaintes déposées par les clients pour problèmes de fonctionnement.

303 413 : nombre de signatures recueillies en quelques jours quand la revue « Que Choisir » a mis en ligne une pétition pour s'opposer à Linky. Des incendies ont eu lieu au Mans (15 oct 2018), à Mamers (juin 2018), à Alençon et dans plusieurs autres villes en France depuis l'installation du nouveau compteur. Coïncidences ?

Des citoyens s'organisent et créent des mouvements pour lutter contre le compteur Linky : voici les plus actifs :

Stop Linky, Robin des toits, Next up, Cabinet Artémisia, Stop Linky Non Merci 72

Refuser Linky ? Oui, c'est possible !

Voici comment :

- Adresser une lettre recommandée avec AR à : Société ENEDIS, 34 place des Corolles 92079 Paris la Défense Cedex
- Déposer une copie de la lettre à la mairie contre reçu.
- Si compteur à l'extérieur : afficher une copie de la lettre sous plastique sur le compteur.

Des modèles de lettres existent sur internet (Voir « Stop Linky », « Artémisia » ..) ou nous contacter par mail : association.dcv@laposte.net



Association Gym Degré



L'Association entame sa 33^{ème} année avec une petite trentaine d'adhérentes. L'objectif de ces séances est de s'entretenir physiquement tout en se faisant plaisir et partager un moment convivial en musique mais c'est surtout de préserver votre CAPITAL SANTE.

L'association propose 2 cours de gym :

Le cours SENIORS :
le lundi matin de 10h à 11h

Le cours ADULTES :
le mardi soir de 20h à 21h.

Les séances assurées par une animatrice diplômée, sont très diversifiées et dynamiques : échauffements, cardio, stretching, fitness, step, ateliers de renforcements musculaires, étirements, relaxation...chacun à son rythme.

Préservez son capital santé, rester actif et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre,

garder son autonomie... pour nos SENIORS, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre, progresser à son rythme, partager un temps de loisir et de bien être... pour nos ADULTES, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours venir faire un cours d'essai gratuit.

Remerciements aux adhérentes pour leur dévouement et leur fidélité, ainsi qu'à Caroline pour son professionnalisme.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau

contact Emilie : 06.22.75.42.88

DJS Tennis de Table

Le club a bien démarré la saison puisque les effectifs sont en augmentation.

Notre équipe, qui joue en Championnat Départemental 4, s'est bien placée dans la phase 1. Nous sommes classés « 2^{ème} de la poule ».

Des entraînements, supplémentaires, sont maintenus le jeudi soir, pour la compétition.

Le club a organisé une nouvelle fois, un tournoi en faveur du Téléthon.

26 joueurs ont répondu « présent ». Nous les remercions vivement.

Nous avons passé un moment agréable tout en œuvrant pour une bonne cause.

N'hésitez pas à venir rejoindre le club. Vous êtes les bienvenus !

Les entraînements, en loisir et en compétition, ont lieu le vendredi soir à la salle polyvalente de Degré, à partir de 20h15.

(Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir).

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à :

djs.degre@sfr.fr

ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY - Président du Club)

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Familles Rurales

Et cette reprise...

Septembre est arrivé avec son rythme effréné. Pas le temps de souffler, la rentrée des enfants, la reprise du travail et les inscriptions par ci par là. Mais l'association Familles Rurales Degré a pensé à vous.

Un moment de tranquillité entre copines et un peu d'efforts pour Maman et les grandes le lundi avec Laurence au rythme de la Zumba. Qui a dit qu'effort ne pouvait rimer avec bonne humeur. Critère d'inscription : être partisan de la positive attitude.

Déjà mercredi et vite, les 28 filles de Degré ont rendez vous avec Camille pour une après-midi de danse Modern 'jazz avec le sourire. Les chorégraphies défilent et s'affinent afin de préparer le gala du 22 juin 2019. Ce n'est pas demain, mais nos demoiselles travaillent avec beaucoup de sérieux.

Mercredi soir, l'horloge tourne, Jérémy attend les danseurs de danse de salon pour peaufiner leur



déhanché au son de la Batchata entre deux fous rires. Les grands seraient-ils plus dissipés que les jeunes filles ?

Un début de semaine bien dynamique, en n'oubliant pas qu'à la suite de notre assemblée générale du 11 septembre 2018, notre bureau fut renouvelé. Notre équipe, petite mais déterminée, s'est mise au travail et a pris la décision d'organiser une bourse aux jouets le dimanche 18 novembre 2018. Une belle idée pour préparer Noël, surtout que l'ensemble de nos participants proposait un large éventail de tentations. Chacun a pu trouver son bonheur et commencer à remplir la hotte du Père Noël.

Et pour montrer que nous avons encore des ressources et un grand cœur, nos adhérentes de l'activité Zumba, accompagnées de Laurence,

ont participé à une séance pour le téléthon. Car divertir c'est bien mais soutenir cette cause est gratifiant. Merci à elles.

En décembre, nous allons prendre un peu de repos en vous souhaitant de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Et rendez-vous en 2019 avec de nouvelles idées et dans l'attente de vous voir de plus en plus nombreux.

Joyeux Noël à toutes et tous L'équipe de Familles Rurales Degré

Bureau :

- Secrétaire : Charlotte DOMMÉE
- Trésorière : Nathalie HAMELIN
- Présidente : Sandrine HERMANGE-CARNET

Comité des fetes

Le changement de lieu du vide grenier a rencontré un franc succès 424 mètres linéaires vendus et couplé avec le concours de pétanque en semi-nocturne la veille. Le temps était de la partie avec 35 équipes et de belles parties.

Qu'il était bon de se retrouver le samedi 15 décembre autour d'un vin chaud ou chocolat après avoir assisté au superbe spectacle de magie, organisé pour le plaisir des petits et des grands.

Un vrai bonheur d'entendre les rires des

Et même si la météo a voulu nous embêter, une accalmie nous a permis d'en profiter puisque le Père Noël nous a fait l'honneur de se promener avec nous pour une retraite aux flambeaux, les enfants ont pu lui montrer les jolies décorations de notre village.

Cette belle soirée s'est terminée par un feu d'artifice avec des chants de Noël, apprécié de tous puisqu'il est peu commun en cette période.

Nous tenons encore une fois à remercier la municipalité pour sa participation financière pour le feu d'artifice.

Cette année, le Comité des fêtes a tenu à remercier tous les bénévoles contribuant toute l'année à faire tourner l'association afin que des activités et soirées soient maintenues dans la commune, ce qui n'est pas une mince affaire dans une société devenue « consommatrice » et non « actrice »... On s'est donc tous réunis afin de se remercier, pour prendre tout simplement le temps de se parler, rire... ce moment convivial est à renouveler car très sympathique. C'est aussi cela une association... la convivialité.

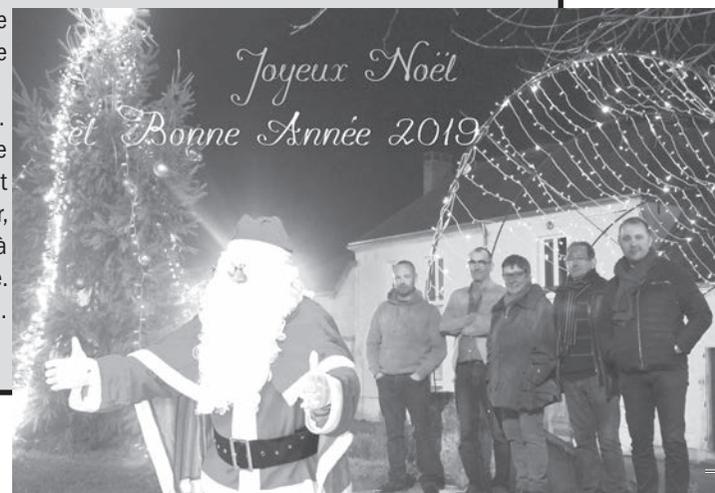


MERCI A TOUS LES BENEVOLES.

15 et 16 juin 2019 auront lieu le concours de pétanque et vide-grenier mais en attendant, passez de très belles fêtes de fin d'année entouré de toutes les personnes qui vous sont chères.



enfants, un super moment partagé et sans oublier leurs yeux pétillants en voyant arriver le Père Noël à la fin du spectacle.





100^{ème}

anniversaire de la fin de la guerre 14-18



Pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14-18, la commune avait organisé deux cérémonies.

Le samedi 10 novembre à 18h, le monument aux Morts a été illuminé avec lecture des noms des soldats inscrits dessus, puis le dépôt d'un bouquet et l'hymne national ont clôturé ce recueillement.

Le dimanche 11 novembre, après la célébration religieuse et le dépôt de gerbe au pied du monument aux Morts, les élèves de CE de l'école de Degré ont lu les noms sur celui-ci.

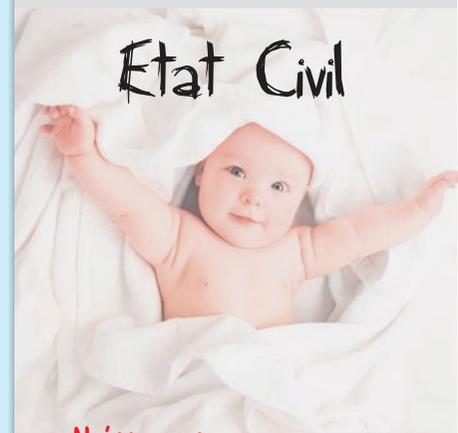
Après cette célébration, les habitants présents ont pu se rendre en fin de matinée à l'exposition réalisée par les enfants

de CM de l'école Claude-Monet. Des cartes et des panneaux avec photos avaient été créés pour l'occasion.

Les enfants ont réalisé un énorme travail de recherche aidés par leur institutrice et les bénévoles de l'association Lire à Degré.

L'exposition retraçait les quatre années de guerre avec la vie des soldats, mais aussi des Français pendant celle-ci. Une recherche avait été menée sur tous les soldats inscrits sur le monument pour connaître leur lieu de naissance dans la commune ou non et leur lieu de décès. Certains descendants habitent encore la commune.

Les personnes qui ont assisté à la présentation de l'exposition ont été impressionnés par la qualité du travail des enfants.



Etat Civil

Naissances

23 juillet 2018

Marion VEQUAUD
1, route d'Aigné

11 Août 2018

Lyana GOURDIN
1, rue des Aulnes

4 Septembre 2018

Logan WALTER
2, rue des Noyers

7 Septembre 2018

Hugo
BLONDEAU LETENDARD
rue des Élodés

3 Octobre 2018

Judith LOUVET
"La Vasselière"

28 Novembre 2018

Nino LECHAT
"La Roche"

30 Novembre 2018

Alice JUPIN
"La Blinière"

Décès

23 Août 2018

Simone GIROD - 82 ans
22, rue Principale

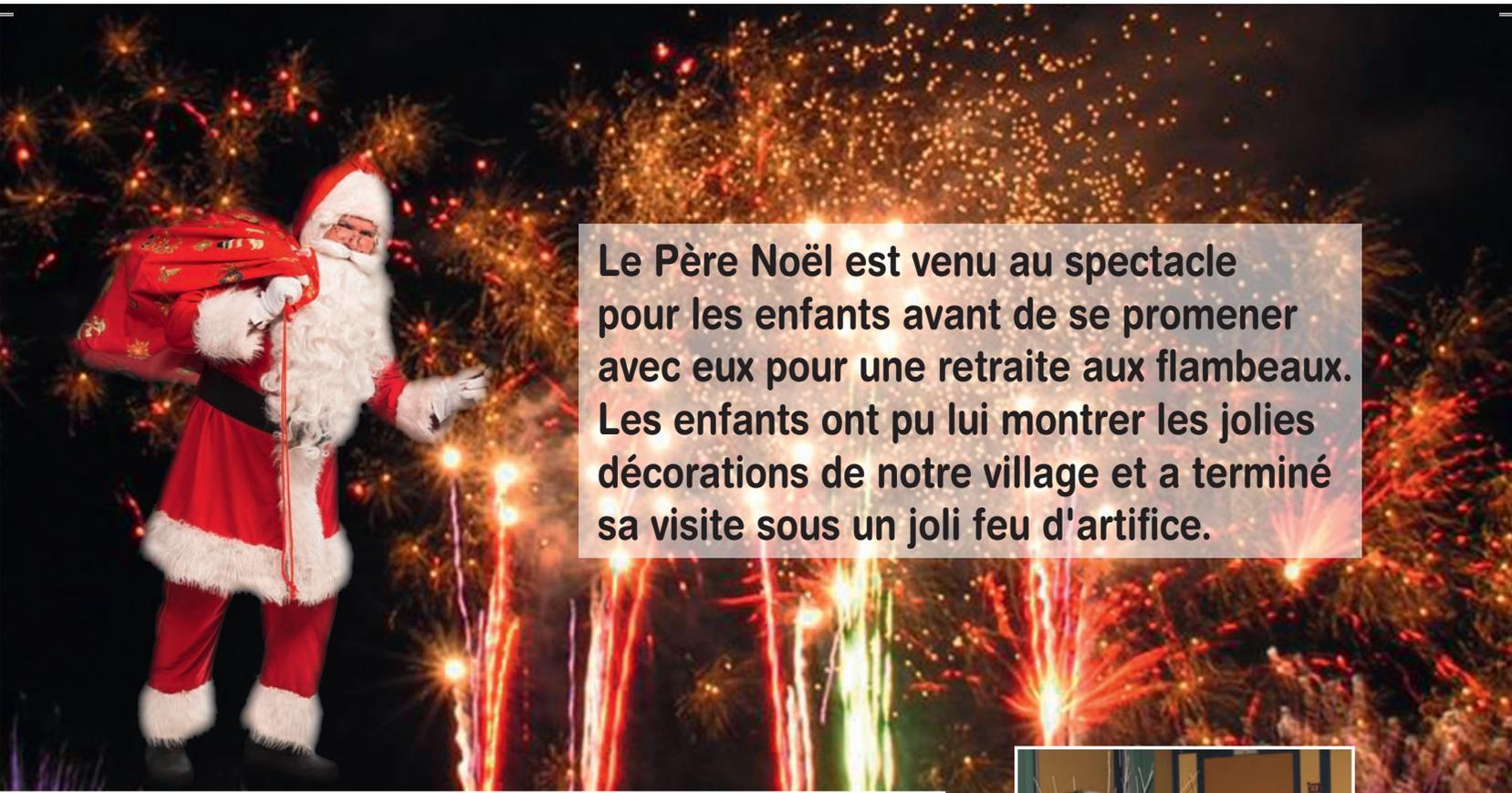
13 Octobre 2018

Nathalie Belland - 49 ans
"Le Roncheray"

14 Octobre 2018

Marcel Lalonde - 86 ans
5, route du Mans





Le Père Noël est venu au spectacle pour les enfants avant de se promener avec eux pour une retraite aux flambeaux. Les enfants ont pu lui montrer les jolies décorations de notre village et a terminé sa visite sous un joli feu d'artifice.

